



## COMMUNIQUE DE PRESSE - GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR



### CONFERENCE DES BOURGMESTRES

**Ce mardi 25 avril, le Gouverneur a réuni les bourgmestres de la province de Namur lors d'une conférence pour laquelle une vingtaine d'entre eux étaient présents.**

C'est un ordre du jour très fourni qui attendait nos mandataires locaux, avec plusieurs thèmes, ainsi que différents outils à disposition :

- 1. Présentation de l'AWSR sur la sécurité routière** : état des lieux en province de Namur, les actions de sensibilisation, de formation, et de communication. Elle a notamment permis de mieux cerner l'évolution des indicateurs-clé, et de mieux contextualiser certaines données, parfois transmises de manière brute via certains canaux, par une analyse géographique et surtout des références temporelles plus longues et qui tiennent compte d'événements particuliers ou spécifiques (Covid, conditions climatiques, état des routes,...)
- 2. Présentation par le service sécurité civile-Planu du Gouverneur, du PPUI provincial Inondations (Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention)**. Suite aux terribles et exceptionnelles inondations en 2021, un projet de plan particulier avait été présenté en conférence des bourgmestres dès le printemps 2022. A présent finalisé, il a pu être exposé avec notamment une importante cartographie permettant le ciblage géographique plus fin, par quartiers, en vue d'une meilleure communication des mesures de protection de la population (évacuations).



## COMMUNIQUE DE PRESSE - GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR

**3.** Présentation par les services du Gouverneur des **opérations électorales 2024**. C'est peut-être une mission plus méconnue, mais qui n'en reste pas moins essentielle et vitale au processus électoral. En effet, pour les scrutins fédéral, régional et européen, le Gouverneur est chargé de plusieurs opérations dont : la gestion du papier électoral, la prise d'arrêtés de police pour encadrer les campagnes électorales, la vérification des registres d'électeurs, la répartition des électeurs en sections de vote et le choix des bureaux, la vérification des normes d'accessibilité,...

En plus de ces missions, le Gouverneur s'est vu confier depuis 2018 un rôle de **validation des élections locales**, et donc de juridiction administrative apte à accueillir et statuer sur les recours. Des projets de décrets sont en cours au niveau régional pour mettre en place une nouvelle instance collégiale qui serait chargée de cette mission, et qui pourrait également être appliquée pour le scrutin provincial.

**4.** Informations diverses sur :

- l'organisation par les services du Gouverneur (en collaboration avec la Défense), d'**exercices de gestion de crise (COMEX)** clé sur porte pour les autorités locales
- les procédures d'autorisation de détention de poudre noire pour les marches folkloriques
- l'organisation des camps scouts cet été

**5.** Présentation par le CIEAR Namur (Centre d'Information et d'Expertise d'Arrondissement – police fédérale) : **problématique des rave parties**.

Héritier du PAALCO (Pour une Approche Administrative de Lutte contre la Criminalité Organisée), lorsqu'il s'agissait d'un projet pilote mené par le Gouverneur avec la police fédérale, le désormais CIEAR continue de mener des actions de prévention et de lutte contre la criminalité par la voie d'une approche administrative plus transversale.

Concernant les rave parties, le phénomène a donc été analysé pour la province de Namur en 2022 : voir le contexte et les statistiques en annexe.

### CONTACT:

**Christian HEBRANT**  
Chef de cabinet  
Cabinet du Gouverneur de la province de Namur

Palais provincial  
Place Saint-Aubain 2  
5000 NAMUR

081/25.68.42  
christian.hebrant@province.namur.be